Rouen Seine Normande 2028 n'obtient pas le titre de Capitale européenne de la culture mais la dynamique se poursuit !

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Malgré son originalité et ses atouts, le projet Rouen Seine Normande 2028, Capitale européenne de la culture n'a pas été choisi par le jury européen. Félicitations à la ville de Bourges qui l'emporte.

Le travail entrepris depuis 2019 et la création de l'association qui porte la candidature de la ville de Rouen au titre de Capitale européenne de la culture 2028 a permis d'engager l'ensemble du territoire (sphères culturelles, sociales, économiques, citoyennes, collectivités) dans un projet structurant et fédérateur. Ces avancées inédites doivent se poursuivre.

"*Bien évidemment, nous sommes déçus. Cependant, cela n'enlève rien à la qualité du travail*

accompli depuis 5 ans avec toutes les collectivités, les partenaires culturels, les structures associatives, les entreprises et clubs partenaires. Notre projet est sincère et structurant pour le territoire, nous avons senti une vraie énergie collective autour de ce projet de la vallée de Seine normande. Nous allons prendre quelques jours pour analyser ce résultat mais nous sommes déterminés à continuer de porter ces valeurs et à trouver de nouveaux leviers d'action", souligne **Marie Dupuis-Courtes, Présidente de l'association Rouen Seine Normande 2028.**

Pour Rebecca Armstrong, Déléguée générale de Rouen Seine Normande 2028 : "*Les critères de sélection du jury européen ne remettent pas en cause le sens, la sincérité, l'implication et l'engagement d'une équipe et d'un territoire au service d'un projet commun. Notre responsabilité est maintenant de poursuivre le travail pour tirer les fruits des pistes déjà lancées et de celles qui restent à explorer ensemble. L'association Rouen Seine Normande 2028 tient son Assemblée générale le 18 décembre prochain, nous nous mettrons au travail dans ce sens*."

La candidature Rouen Seine Normande 2028

Le territoire de la candidature de Rouen Seine Normande 2028 part de la ville de Rouen et de sa Métropole et s'étend le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre, jusqu'à Honfleur. Les collectivités du territoire ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le label Capitale européenne de la culture. Les collectivités impliquées sont les suivantes : Ville de Rouen, Métropole Rouen Normandie, Région Normandie, Département de l'Eure, Département de Seine-Maritime, Agglomération Seine-Eure, Seine Normandie Agglomération, Communauté de communes Lyons Andelle, Communauté de communes du Roumois Seine, Communauté de communes Caux-Austrberthe, Caux-Seine Agglomération, Le Havre Seine Métropole, Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, Communauté de communes Honfleur-Beuzeville.

Devenir Capitale européenne de la culture en 2028

Chaque année, la Commission européenne met à l'honneur deux ou trois villes européennes en attribuant le titre de Capitale européenne de la culture. Les villes sélectionnées peuvent ainsi, le temps d'une année, promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel au travers de nombreux événements. Devenir Capitale européenne de la culture est un projet collectif et citoyen dont l'ambition est de transformer durablement le territoire et son image par le biais de la culture. Le label est principalement accordé à des villes dites "résilientes", sachant s'appuyer sur leurs faiblesses et leurs crises pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme en utilisant la culture comme un levier. Depuis les origines du programme en 1985, plus de 60 villes ont déjà reçu ce label dont quatre villes françaises : Paris (1989), Avignon (2000), Lille (2004) et Marseille (2013).